

Commune d'ACHERES LA FORET

Fiche de poste

Adjoint technique - Catégorie C

Temps complet

Mission principale

Agent chargé de l'entretien des infrastructures communales

Liens hiérarchiques

- Maire
- Adjoint au Maire
- Secrétaire générale

Activités principales du poste et responsabilités

Entretien des bâtiments :

- travaux de peinture – petites réparations

Entretien des voies communales et rurales, des espaces verts, du cimetière et du monument aux morts :

- taille des haies, arbres, arbustes
- débroussaillage, tonte
- massifs fleuris
- ramassage des feuilles mortes
- caniveaux : balayage – récurage
- peinture au sol de la signalisation horizontale de voirie
- voirie : bouchage des nids de poules en enrobé
- salage des routes en période de neige ou verglas

Entretien du petit matériel et des véhicules

Aide à l'organisation des fêtes communales et cérémonies :

- Montage barnums et estrades
- Transport de matériel

Données relatives au poste

Conditions d'exercice

- Territoire de la collectivité + déplacement ponctuel à l'extérieur sur ordre de service

- Horaires réguliers fixés par la collectivité avec amplitude très occasionnelle en fonction des événements
- Annualisation du temps de travail

Relations fonctionnelles du poste

- Internes : élus – collègues
- Externes : administrés – fournisseurs & prestataires de la collectivité

Compétences requises

Compétences professionnelles et techniques

Connaître et savoir appliquer les techniques et pratiques locales d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, taille douce, arrosage, utilisation des désherbants et produits phytosanitaires, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation ...)

Connaître et savoir appliquer les techniques d'entretien de la voirie (exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements...) nécessaires à la bonne tenue de la voie publique

Connaître et savoir appliquer les techniques liées au réseau d'eau

Connaissances techniques des outils de jardinage et matériels motorisés

Techniques de nettoyage et d'entretien des équipements, du matériel

Techniques de détection des dysfonctionnements du matériel utilisé

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité

Techniques de prévention d'accidents sur le site (signalisation de chantier, port des EPI...)

Techniques de signalisation temporaire

Techniques de conduite d'engins et de véhicule

Comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne

Qualités relationnelles

Sens de l'écoute de l'observation

Rigueur

Dynamisme et réactivité

Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable

Etre autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité

Rémunération : 113 % du SMIC horaire